



# LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directeur de la Publication : Ghislain BRIDE

N° 461 Septembre 2022 CPPAP 1224 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : [www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

**AGIR POUR LES SALAIRES ET LE POUVOIR D'ACHAT EST UNE URGENCE SOCIALE**

## Édito...

Sans surprise, la première Ministre poursuit sa feuille de route et surtout ses réformes libérales y compris le sujet sensible qu'est la réforme des retraites.

Cette obstination continuera tant qu'il n'y aura pas un grand rapport de force qui obligera le gouvernement à reculer.

La CGT a des réelles responsabilités en cette période qui sont celles de convaincre, débattre, syndiquer et mobiliser les travailleurs sur leur lieu de travail. Ce travail, déjà bien engagé, doit être poursuivi, la tâche n'est pas simple mais elle est incontournable.

Ce gouvernement surfe sur la peur de ne pas pouvoir se nourrir, se chauffer l'hiver prochain.

### Rappelons nos 10 exigences :

- L'augmentation des salaires et du Smic pour répondre à l'urgence sociale !
- L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes
- La reconnaissance des diplômes dès l'embauche et le paiement de la qualification
- Un revenu de remplacement pour tou·te·s les privé·e·s d'emploi au minimum au niveau du Smic !
- L'augmentation des pensions des retraité·e·s avec un niveau minimum de 2 000 euros brut
- Une allocation d'autonomie pour les étudiant·e·s et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprenti·e·s
- Encadrement à la baisse des loyers et plafonnement de la quittance à 20 % du revenu des ménages
- Abaisser le taux de TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité
- La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales et le conditionnement des aides publiques aux entreprises.

**Rappelons aussi que nous ne lâcherons rien sur nos libertés syndicales et sur notre droit d'expression.**

L'Union Départementale CGT de la Marne appelle donc à la mobilisation forte et à la grève le **29 septembre 2022** :

- **Châlons en Ch.** : 10 h Maison des Syndicats
- **Epernay** : 10 h Place Carnot
- **Reims** : 10 h Maison des Syndicats
- **Vitry le François** : 11 h 30 Place d'Armes

et le **5 octobre 2022** :

- **Rassemblement à 13 h 30 devant la Cour d'Appel de Reims** (201 rue des Capucins)

**Sabine DUMENIL**  
Secrétaire Générale

DÉPOSÉ LE 27 SEPTEMBRE 2022



## Sommaire

- **Page 1 :**
  - *Edito*
- **Page 2 :**
  - *Déploiement vendanges*
- **Page 2 et Page 3 :**
  - *Allocution de Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale de l'UD CGT 51, lors du rassemblement du 2 septembre 2022 à la Foire de Châlons en Champagne*
- **Page 4 :**
  - *Appel à mobilisation pour soutenir Sabine*
  - *Formations CGT dans la Marne*

**Déploiement vendanges**

Durant trois jours, nous avons été trois camarades à la rencontre des travailleurs saisonniers lors des vendanges.

Nous avons parcouru notre département en prévention d'irrégularités du travail, mais aussi pour informer les vendangeurs de leurs droits.

Dans les vignes, il y avait des groupes de familles de vigneronnes, parfois des petits vigneronnes mais aussi dans la plupart des cas, des bus entiers de saisonniers.

Nous avons constaté un important manque de vendangeurs français.

Nous avons été très bien accueillis par les saisonniers, en petit groupe de 15 à 25 personnes, pour d'autres il était difficile de s'exprimer devant les patrons.

Domage qu'à cause de la barrière de la langue, nous n'avons pas pu échanger avec des groupes impressionnants en nombre, de travailleurs Roumains, Polonais, espagnols. On sentait une méfiance de la part de leurs employeurs.

Certains patrons ne nous acceptaient pas malgré le respect de notre part de rester sur les chemins publics. Leurs menaces, parfois insultes ou moqueries ne nous ont pas déstabilisé et nous avons continué notre activité militante pour que tous les droits de ces saisonniers soient respectés.



Nous avons, Sylvie HUREL, Gilles MARTIN, Larbi El HAJOUJI et moi-même, passé un bon moment de fraternité et sommes satisfaits de l'initiative de l'Union Départementale CGT de la Marne.

**Sonny Collin**  
Membre de la CE TTX Châlons

**Allocution de Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale de l'UD CGT 51, lors du rassemblement du 2 septembre 2022 à la Foire de Châlons en Champagne**

« Bonjour à toutes et tous,

S'il est traditionnel que nous soyons présents lors des inaugurations de la Foire de Châlons, cette année ce rassemblement est particulier au regard de l'actualité sociale. En effet, tout le monde ou je dirais presque, se rend compte qu'il y a un problème majeur qui est le pouvoir d'achat dans notre pays.



sur un choix qui consiste à privilégier le capital.

Oui, il faut le dire : dans le même temps, tout le monde « ne se serre pas la ceinture ». Ainsi, 70 milliards ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2021 et cela est un nouveau record !

N'est-ce pas cela l'abondance ?

De nombreux travailleurs, chômeurs et retraités ont du mal à finir le mois et n'ont plus ou n'auront plus accès à leurs droits fondamentaux tels que :

- se nourrir correctement
- se déplacer y compris pour aller au travail
- s'habiller,
- se soigner,
- s'éduquer,
- se chauffer etc..

C'est dans ce contexte que la première Ministre instaure dans sa communication un climat de peur en utilisant un vocabulaire de guerre, comme par exemple, le rationnement s'agissant de droit à l'énergie.

Tout cela est le résultat d'une politique libérale basée

C'est aussi une volonté profonde de ne pas répartir les richesses avec celles et ceux qui les créent. Les cadeaux fiscaux continuent, les baisses de cotisations sociales également.

Augmenter les salaires en baissant les cotisations sociales c'est masquer un danger grave pour notre sécurité sociale y compris pour nos futures retraites, toujours et encore dans le collimateur du capital et du gouvernement.

Ils n'ont quand même pas honte de demander aux travailleurs et aux plus pauvres encore plus de sacrifices.

Cela démontre que si on ne les arrête pas avec un fort

rapport de force, ils continueront !

Sans mesures fortes au niveau du financement de notre sécurité sociale, sur nos salaires et nos pensions, sur l'accès et les moyens pour nos services publics, ce sont aussi nos écoles, nos hôpitaux, etc, qui sont menacés.

Le ton est donné pour les prochains mois :

Il n'y a rien de durable sur les salaires, les emplois et toujours aucune contrainte pour les entreprises. Ce sont elles qui doivent augmenter les salaires.

L'annonce des 3,5 % d'augmentation des salaires pour les fonctionnaires ne compense pas le gel durant 10 ans et le taux d'inflation de 6 % et encore ce n'est pas terminé.

Idem pour les retraités avec l'annonce d'augmentation de 4 %.

Les chèques d'aide ponctuelle peuvent donner un tout petit peu d'oxygène aux plus pauvres, ils ne règlent en rien durablement l'amélioration du pouvoir d'achat.

Oser dire dans ce contexte, c'est fini l'abondance, c'est fini l'insouciance, relève purement de la provocation et du mépris pour nous toutes et tous et surtout pour celles et ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Il est donc grand temps de dire stop à ce méprisant et à ses courtisans.

N'attendons pas que d'autres le fassent à notre place, mais regardons objectivement ce qui se passe à l'Assemblée Nationale. Les résultats électoraux n'ont pas permis de dégager une majorité progressiste. Par conséquent, le groupe Macron n'hésite pas un seul instant de s'acoquiner avec le groupe RN pour voter contre l'augmentation du smic à 1 500 euros.

C'est au moins une preuve que l'objectif partagé est de protéger le capital.

Cependant, il y a des limites à ne pas franchir. Le Maire de Perpignan RN l'a fait en déclarant que les syndicats étaient des croque-morts du monde économique et du travail, qu'ils ne servaient à rien.

Au moins les choses sont claires : cette déclaration associée à leurs votes à l'Assemblée Nationale prouve que les membres de ce parti ne répondent en rien à nos revendications.

Cette foire est une occasion pour des personnalités politiques d'aller à la rencontre des commerçants et de la population en général. Il est prévu que Benalla, porte-parole du R.N, vienne.

La C.G.T dit haut et fort : Monsieur vous n'êtes pas le bienvenu pour le monde du travail.

Les syndicats, en particulier la C.G.T subissent assez d'attaques. Il est utile de rappeler que nous défendrons toujours fermement nos libertés syndicales y compris nos droits d'expression attaqués y compris dans la Marne.

Nous continuerons également à défendre les plus faibles y compris les travailleurs sans papier, qui sont menacés par un projet de loi durcissant les conditions d'accès à l'obtention d'un titre de séjour, sauf bien entendu pour celles et ceux qui travaillent dans des métiers en tensions. Une preuve qu'il ne faut pas déplaire au capital.

Pour toutes ces raisons, l'Union Départementale C.G.T de la Marne appelle à la mobilisation le plus large possible les :

- Le 22 septembre 2022 pour la défense des services publics,
- Le 29 Septembre 2022 avec des appels à la grève et la participation aux manifestations dans notre département, pour exiger une augmentation de nos salaires, nos retraites et nos minima sociaux
- Le 5 octobre 2022 au rassemblement à l'occasion de notre convocation à la Cour d'Appel de Reims pour le droit d'expression et nos libertés syndicales.

Les modalités de ces rassemblements et grève vous seront précisées prochainement.

Soyons fort, nombreux et solidaire pour défendre nos intérêts individuels et collectifs.

Je vous dis donc à très bientôt.

En intersyndicale, je vais avec Jean-Claude Boulben donner le ton du climat social de notre département puisque nous sommes normalement reçus en délégation.

Merci à vous. »



**APPEL A MOBILISATION POUR SOUTENIR SABINE**



**Partout,  
toujours,  
sans  
condition**

Oui, cela fait deux ans que la CGT, et plus particulièrement notre Secrétaire Générale d'Union Départementale, Sabine DUMENIL, lutte contre la répression syndicale dans l'affaire qui l'oppose à Dzenka AVRIL, aujourd'hui Dzenka VELER, directrice adjointe départementale de l'emploi.

Deux ans que la CGT, toute entière est solidaire, ne faiblit pas et soutient sa camarade, plainte après plainte, instance après instance, face au mépris des droits d'expression syndicale, face au mépris des droits des travailleuse-s, face à la mise en danger de l'indépendance de l'inspection du travail.

Relaxée le 25 mai dernier pour la moitié des six délits reprochés et condamnée injustement pour les autres, la Secrétaire Générale de l'Union Départementale CGT de la Marne a décidé de faire appel car la moindre

condamnation pour avoir voulu protéger des salariés de la COVID et défendu un inspecteur du travail, est inacceptable.

La CGT a su, par sa mobilisation sans faille, faire reculer les lignes de l'acharnement de cette directrice. Néanmoins, Sabine DUMENIL reste en attente du rendu de la Cour d'Appel de Reims et sous le coup d'une seconde plainte pour diffamation.

Et même si le paysage institutionnel a changé depuis deux ans, la CGT ne doit rien lâcher.

Le Comité de soutien Marnais, coprésidé par Bernard THIBAUT qui sera présent, appelle donc tous les militant-e-s à se rassembler autour de Sabine.

**Béatrice LE PERRUN**

Co-Présidente du Comité de soutien

**le 5 octobre 2022 à 13h30**  
**devant la Cour d'Appel de Reims, 201 Rue des Capucins.**

**Formations CGT dans la Marne**

**Stages organisés par les Unions Locales**

**Niveau 1**

**Reims :**  
 \* Du 12 au 16 décembre 2022

**Epernay :**  
 \* Du 10 au 14 octobre 2022

**Elus et mandatés**

**Reims :**  
 \* Du 21 au 25 novembre 2022

**Fiche de salaire**

**Reims :**  
 \* Du 3 au 4 novembre 2022

**Stages organisés par l'Union Départementale**

**Niveau 2—1ère partie**

**Reims :**  
 \* Du 24 au 28 octobre 2022

**Epernay :**  
 \* Du 14 au 18 novembre 2022

**Accident du travail /  
 Maladie professionnelle**

**Reims :**  
 \* Du 21 au 25 novembre 2022

**CSE**

**Reims :**  
 \* Du 10 au 14 octobre 2022

**Module Référent-e harcèlements sexuels et agissements sexistes au CSE**

**Reims :**  
 \* Le 15 décembre 2022  
 \* Le 20 décembre 2022

